

Randonnée du 19 février 2023

Forêt de Marly

Nous étions huit (Jocelyne, les deux Christiane, Jean-Louis, Christine, Irène, Paul et Thierry) guidés par Jocelyne.

La Forêt de Marly occupe une superficie totale de 2.254 hectares. Située entre Saint-Germain et Versailles, elle se compose « d'un plateau élevé d'environ 170 mètres en moyenne, capricieusement découpé, mesurant 10.600 mètres (deux lieues et demie) de longueur de l'Ouest à l'Est, sur une largeur variant de 1.200 mètres à une lieue du Nord au Sud. Elle se prolonge vers l'Ouest en une sorte de promontoire allant plus loin que les Alluets, jusqu'à Bazemont, interrompu brusquement au Nord, à l'Est et au Sud par des versants presque abrupts, sillonnés par des vallons pittoresques ». En 1857 (Senatus-consulte des 24 et 25 juin, Napoléon III, par l'acquisition des champs qui se trouvaient entre la Porte Dauphine et la route de Mantes, réunit sur ce point (qu'on appelle d'ailleurs la Jonction), la Forêt à celle de Saint-Germain. Ainsi pouvait s'établir la continuité des Chasses à courre.

La Forêt de Marly constitue un Bien Domaniale appartenant à l'Etat, et de ce chef dépend du ministère de l'Agriculture (Direction des Eaux et Forêts).

Après la Guerre de 1870, la Forêt de Marly fut dotée de tout un système de fortifications destiné à couvrir les avancées de Paris.

On établit alors : le Réduit de Marly ou Fort du Trou d'Enfer, les batteries de l'Auberderie, des Réservoirs, de la Route plantée, de Noisy, et un peu en dehors de la Grille Royale : la batterie des Arches, sous l'Aqueduc. Le plan de 1874 prévoyait également des forts à Saint-James et Aigremont (mais qui ne furent point exécutés), dans le but de former une ligne de combat enveloppante, allant de la Forêt de Marly la Terrasse de Saint-Germain.

Les ouvrages de tout ce groupe « se reliaient au Nord, au fort de Corneilles, par le cours de la Seine ; au Sud, à ceux de Saint-Cyr par la batterie du rû de Gallie; à l'Ouest, ils commandaient les débouchés de la forêt de Marly, enfin, en arrière, ils couvraient Versailles et les hauteurs de Bougival et de Saint-Cloud ».

Ces fortifications occupaient le même emplacement que celles du Moyen Age. C'est que si l'armement a considérablement changé, la configuration du sol et les nécessités stratégiques n'ont point varié.

En effet, le plateau de Marly a toujours, de par sa situation, constitué la base d'un système de défense. « Une armée d'invasion établie sur les hauteurs de l'Hautie et de Meulan, occupant la ligne formée par l'Oise et la Seine, aurait en face d'elle trois voies de pénétration.

1° La première passerait entre la Forêt de Montmorency et les crêtes de Cormeilles ;
2° La seconde serait située entre les hauteurs de Cormeilles et celles de Marly-Saint-Cloud.
C'est celle que suivirent les Anglais pendant la guerre Cent Ans.

3° Enfin, la troisième est la vallée de Paris à Versailles, formée par les hauteurs de Marly-Sain-Cloud et celles de Satory-Meudon-Bellevue. Elle fut utilisée par les Anglais au XV^e siècle et par Blücher en 1815 ».

Tout ce système de défense était complété par le « Chemin de fer de Grande-Ceinture de Paris », construit en 1876. Cette ligne, à double voie, dans la section comprise entre Achères et Versailles-Chantiers, traversait la Forêt de Marly. Mais, par bonheur, le trajet s'accomplissant pour une bonne partie sous un tunnel, le site à cet endroit, très pittoresquement accidenté, pu être relativement sauvegardé.

Au début de la Guerre de 1914, la Victoire de la Marne écarta de Paris la ruée allemande. Ainsi n'eut-on point l'occasion d'éprouver l'efficacité de cet ensemble de fortifications.

En revanche, le Chemin de fer de Grande-Ceinture fit constater l'éminence de ses services. C'est grâce à lui que l'on put satisfaire aux nécessités de notre stratégie. Pendant quatre longues années, il ne cessa point de faciliter, sans passer par Paris, le transport des troupes amenées perpétuellement d'un point à l'autre du front.



La gare de Saint-Nom-La-Bretèche a la particularité d'être près de la forêt de Marly



























La forêt domaniale de Marly

Un patrimoine de culture et de nature

La forêt de Marly se situe à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Paris. Elle est insérée dans un paysage urbain entre Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Ce massif de 2100 hectares est composé presque exclusivement de feuillus où les chênes et châtaigniers sont rois. L'eau est omniprésente avec une cinquantaine de mares qui offrent des conditions favorables à la présence d'une flore et d'une faune inféodées aux milieux humides.



La forêt de Marly a été utilisée pour la chasse, véritable passion des rois comme Louis XIV qui y chassait à courre. En témoignent les carrefours en étoile. Elle est également marquée par l'histoire avec la construction d'abbayes, de forteresses médiévales, de murs d'enceintes, de fontaines...

La forêt de Marly est gérée par l'ONF

Elle est entourée par des espaces urbains et doit faire face à la complexité d'un équilibre entre le développement de l'urbanisme, l'enjeu économique, le rajeunissement des peuplements vieillissants, la préservation des paysages et des biotopes et l'accueil du public.

Les mares, les amphibiens

Les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres...) peuplent les mares forestières et les milieux humides de nos forêts.

Les forestiers sont très attentifs à leur sauvegarde. En effet, leur nombre a fortement diminué au cours du siècle passé pour atteindre des niveaux très faibles aujourd'hui.

Les derniers inventaires effectués dans la forêt ont permis de dénombrer neuf espèces parmi lesquelles la salamandre tachetée et le triton alpestre. C'est deux fois moins qu'au début du XX^{ème} siècle ! Le maintien et la restauration des habitats de ces espèces est donc une des priorités de l'ONF.



La forêt de Marly est riche d'une cinquantaine de mares mais seulement un tiers sont encore fonctionnelles. Un plan de gestion des mares a été mis en place pour améliorer la connaissance, mettre en oeuvre des actions adaptées aux enjeux et à l'écologie des espèces présentes et réhabiliter progressivement ces milieux rares et fragiles.



Salamandre tachetée



Grenouille verte

Préserver la biodiversité, une mission de l'ONF

Dans le cadre de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, l'ONF réalise des études écologiques, des plans de gestion des milieux sensibles et met en oeuvre des travaux de restauration de ces milieux. Ainsi, il protège et améliore la biodiversité des forêts.

Bienvenue en forêt domaniale de Marly



Ruines de Retz ★
Ancienne motte féodale, détruite à plusieurs reprises par les Anglais durant la guerre de cent ans.



Croix Saint Michel ★
Elle rappelle le souvenir d'une ancienne chapelle située à proximité.



★ Fontaine de Maison Rouge
Sur le versant nord, à la base des sables de Fontainebleau, des sources déversent leurs eaux.

Le mur de Marly ★

Édifié à l'époque de Louis XIV qui cherchait un territoire de chasse, en retrait de Versailles, le 'Mur du Roy' long de 37 km, avait pour vocation de protéger la faune et la flore.



Puis, antérieurement, ce mur abîmé fut rebâti depuis plusieurs années d'une rehabilitation: 746 mètres ont été restaurés, de la porte d'accès à la forêt côté l'étang la Ville à celle située côté Marly-Marly.

★ Porte de Joyeaval

Située dans le mur d'enceinte de la forêt, cette porte permettait l'accès à une ancienne abbaye, aujourd'hui disparue.



★ Porte des Gondils ou Porte Criton

Cette porte est le vestige le mieux conservé du domaine des Gondils. Elle est appelée aussi porte 'Criton', du nom d'un seigneur au nom de famille ayant longtemps résidé dans une maison seigneuriale.













Ru de Buzot

Le cours du ru de Buzot suit un tracé est-ouest, de neuf kilomètres de long. Il naît dans un thalweg orienté vers l'ouest qui commence dans la commune de Feucherolles près du hameau de Saint-Gemme à une altitude de 170 mètres environ. Le vallon s'enfonce progressivement dans la forêt de Marly puis s'élargit pour déboucher dans la Seine dans la commune du Pecq, à la limite du Port-Marly.



On se sent mieux, une fois arrivé en haut de la côte !









Châtaigneraie de Retz

Georges Renard (fils de Félix) fait construire cette demeure sur une partie du domaine de la Faisanderie.

En 1939, les héritiers de la famille Renard gardent la Châtaigneraie avec un parc de 10ha et vendent la Faisanderie et les Tailles d'Herblay à la Société Fermière et de Participations.



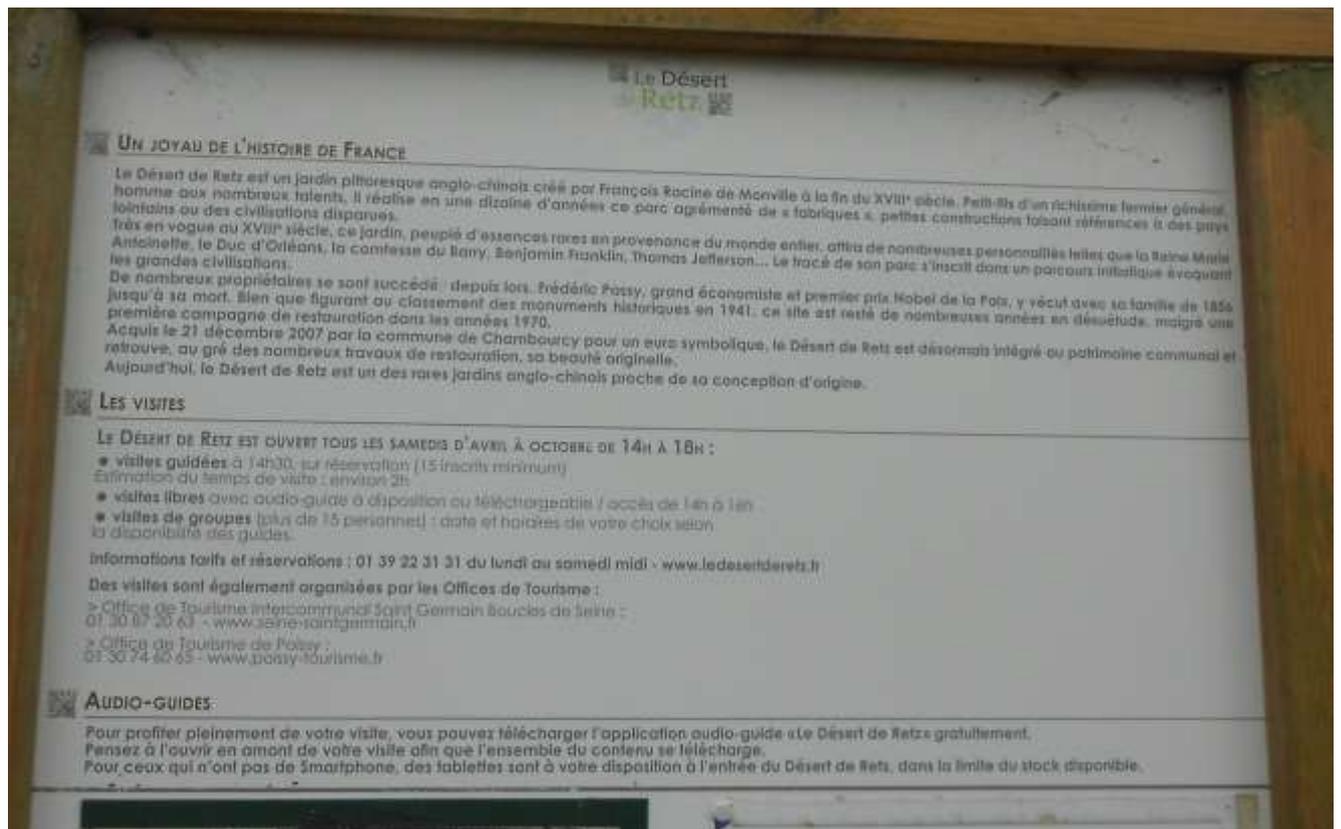






Golf de Saint-Nom-La-Bretèche

Inauguré en 1959, le Golf de Saint-Nom-la-Bretèche est un golf privé comportant deux parcours de 18 trous. Au tout début de son existence, il accueillait déjà le Championnat du Monde en 1963, puis, pendant 34 ans, le Trophée Lancôme, épreuve majeure du circuit Européen à laquelle participaient les meilleurs joueurs du monde. Ce qui a largement contribué à sa notoriété et à la qualité de ses parcours.



Au XVIII^e siècle, un désert était aussi considéré comme un lieu isolé, propice à cultiver le rêve et la nostalgie. C'est donc ainsi que François-Nicolas-Henri Racine de Monville nomma son jardin, évoquant un endroit pour se retirer et recevoir. François-Nicolas-Henri Racine de Monville naît en 1734. Orphelin très tôt, il est élevé par son grand-père qui lui transmet le goût de la connaissance et de la curiosité et qui lui lègue une immense fortune. Passionné de botanique, il achète entre 1774 et 1786 des propriétés aux alentours du village de Retz situé aux portes de la forêt de Marly et constitue ainsi un domaine de 38 hectares.

A la Révolution, François-Nicolas-Henri Racine de Monville doit vendre le Désert qui passe alors de mains en mains jusqu'à être acheté par Frédéric Passy, premier prix Nobel de la paix. La famille Passy sera passionnée par ces lieux qu'elle va entretenir pendant 80 ans. Les propriétaires suivants n'auront malheureusement pas autant d'égard pour le Désert qui tombe peu à peu à l'abandon, à tel point qu'André Malraux cite son état dramatique dans son discours de 1966 devant l'Assemblée Nationale pour évoquer le projet de loi de sauvetage des monuments historiques :

“Je vous rappelle, mesdames, messieurs, que le désert de Retz où se trouvent, avec la pagode de Chanteloup, les vestiges les plus importants d'Europe de monuments chinois du XVIIIe siècle, est la propriété d'un marchand forestier qui les laisse tomber non pas en ruines, mais en poussière, alors que le Gouvernement est totalement désarmé et que le désert de Retz est le seul lieu en Europe où existent de telles œuvres.”

Par la suite, quelques premiers travaux de sauvetage ont lieu notamment grâce au mécénat privé. La renaissance du Désert de Retz a vraiment lieu en 2007 lorsque la commune de Chambourcy en devient propriétaire en vue de le restaurer et de l'ouvrir au public.

Pour autant, les vestiges du Désert de Retz sont une véritable merveille. Ce qui attire l'œil c'est surtout la Colonne détruite, une fausse ruine à la forme d'une immense colonne qui servait de maison principale à François-Nicolas-Henri Racine de Monville. A l'intérieur, un long escalier central à spirale permet d'accéder aux différents étages. A l'origine, l'intérieur était orné de miroirs qui reflétaient la végétation extérieure.

















